

CONSEIL MUNICIPAL – DELIBÉRATION N°9

SEANCE DU 22 SEPTEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux septembre, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Christian PRIMONT, Maire, par suite de convocation en date du quinze septembre, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Présents : Christian PRIMONT, Sylvie LANCERY, Julien WOJCIESZAK, Annie POEYDOMENGE, Philippe HEROGUELLE, Agnès LEVANT, René HAUTECOEUR, Françoise LOUVEAU, Franck LODER, Marie-Pascale CLEMENCEAU, Anne DARRAS, Jean-Pierre SANSON, Virginie BRUNEL, Elodie VANEECKE, Jérémy COCHET, Catherine VANLERBERGHE, Philippe DEBAS, Roger LEMOINE, Hélène KAPUSCIK, Laurent DEBLOCK, Evelyne NACHEL, Pascale FONTAINE, Pierre CATTOEN.

Absents excusés : Joël BECOURT, Jean-Marie VERWAERDE, Danielle BRAY, Michel GLACHET.

Virginie BRUNEL est désignée secrétaire de séance.

OBJET : LOCATION DU GARAGE AU 15 RUE JULES FERRY

Il est demandé de délibérer pour la location du garage sis 15 rue Jules Ferry à VIMY.

Monsieur TABARY, Société RENOVATI sollicite la municipalité pour louer le garage de la rue Jules Ferry afin de pouvoir y mettre son véhicule professionnel.

Le bail est conclu pour une durée d'un an, à compter du 1^{er} octobre 2026 pour se terminer le 30 septembre 2027. Il pourra être renouvelé par périodes successives, sous réserve des besoins de la commune. La commune se réserve toutefois la faculté de mettre fin au bail, dans le respect des dispositions légales et contractuelles applicables, si la réalisation d'un projet d'aménagement, d'équipement ou toute autre opération d'intérêt communal nécessite la reprise du bien concerné.

Vu la disponibilité du garage sis au 15 rue Jules Ferry ;

Vu l'intérêt de la ville de Vimy de faciliter les activités économiques sur son territoire ;

Vu l'estimation effectuée par l'étude notariale de Vimy

Vu l'avis favorable de la commission municipal permanente « pilotage municipale, finances, ressources humaines et organisation de la collectivité réunie le 7 septembre 2026,

Le maire propose :

- De louer le garage sis au 15 rue Jules Ferry à Vimy
- De fixer le loyer mensuel à 150 €
- De l'autoriser à signer tout document se rapportant à cette affaire.

Pour à l'unanimité

**Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,**

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'C. Sprimont', is written over a circular official stamp. The stamp contains the text 'MAIRIE DE VIMY' and a central emblem.

Christian SPRIMONT